Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 029-212902340-20260416-DE2CM160426-DE

REDENE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16.04.2026

Nombre de Conseillers : 23
Présents : 18
Représentés : 22
Date convocation : 03.04.2026

Le Conseil Municipal de REDENE, légalement convoqué, s'est assemblé en session ordinaire, jeudi 16 avril 2026, à 19h00 en la salle du Conseil, Mairie, sous la présidence de M. FIAMMINGO Jean-Luc.

ETAIENT PRESENTS : BERNICOT Yves (SORTI), FIAMMINGO Jean-Luc, HARRAULT Stéphanie, BOUGUENNEC Yannick, BUQUEN Muriel, GEORGEL Bruno, MAYADOUX Denis, LABBE Sylvie, ULVE Marielle, MAGUER Alain, ULVE Christophe, NAYARADOU Nadine, LE TALLEC Thomas, FLESCH Laurie, HUARD Romain, JAVAUDIN Nancy, PORTIER Laurent, MARISCAL Lionel, STANGUENNEC Viviane

ABSENTS EXCUSES : SILVESTRE Benoit, TURPIN Gwenn, CABON Vanessa, MARSCHAL-PATUREAUX Corinne

REPRESENTÉS : TURPIN Gwenn a donné pouvoir à MAGUER Alain,
CABON Vanessa a donné pouvoir à LABBE Sylvie,
MARSCHAL-PATUREAUX Corinne a donné pouvoir à PORTIER Laurent,
SILVESTRE Benoit a donné pouvoir à MAYADOUX Denis,

SECRETAIRE DE SEANCE : MAYADOUX Denis

2. Finances : Budget Principal - Vote du Compte financier unique 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération n°3 du Conseil municipal en date du 10 avril 2025, adoptant le budget primitif 2025,
Vu l'avis de la Commission Ressources, Finances, Gestion du patrimoine et Vie économique réunie le 09 avril 2026,

Il est présenté le résultat suivant :

Résultat de l'exercice 2025 (fonctionnement) :	363 518,34 €
Résultat antérieur reporté	282 708,91 €
Résultat de clôture en fonctionnement	646 227,25 €
Résultat de l'exercice 2025 (investissement) :	- 193 695,34 €
Résultat antérieur reporté	- 282 877,64 €
Résultat de clôture en investissement	- 476 573,01 €

Il est constaté que le résultat de clôture est de 646 227,25 € en fonctionnement et de - 476 573,01 € en investissement.

L'article L2121-4 du CGCT indique que si le Maire peut assister à la présentation des comptes de la Commune, il doit se retirer au moment du vote.
M. le Maire ayant quitté la séance, M. FIAMMINGO Jean-Luc, 1er Adjoint prend la présidence de la séance.

Vote :
Après délibération, le Conseil Municipal :
- **ADOPTE** le compte financier unique 2025 du budget principal de la Commune.

Adopté à l'unanimité par 22 voix Pour
0 voix Contre et 0 Abstention

Pour extrait certifié conforme,
Le 17/04/2026, Le Maire, Yves BERNICOT

MAIRIE DE REDENE (44)